

1 Numéro de client: 12-34567-89



A-W3-L6



JJBEA125053019253518950

Monsieur Jan Janssen
Kerkstraat 1
3500 Hasselt



Aujourd'hui, on fait tout soi-même. Alors, découvrez comment produire votre propre énergie : luminus.be/soleil

2 Votre décompte	
3 Note de crédit numéro 2005856877	
Date note de crédit 19.06.2019	
Description	Montant
Electricité (EAN 541400000000000000)	5.311,61 €
Gaz (EAN 5414000000000000001)	3.081,02 €
Sous-total (HTVA)	8.392,63 €
Acomptes déjà facturés (-12.800,00 € TVAC) Vous trouverez un aperçu des acomptes déjà facturés sur la page suivante.	-10.627,32 €
4 Total (HTVA)	-2.234,69 €
TVA	-427,84 €
dont -2.037,55 € à 21% = -427,84 €	
dont -197,14 € à 0% = 0,00 €	
5 Montant total note de crédit (TVAC)	-2.662,53 €
TVA à rembourser au Trésor dans la mesure où elle a été déduite initialement.	
6 Le montant de € 2.662,53 vous sera remboursé avant le 07.07.2019 sur votre numéro de compte BE93 0018 3700 2467.	

7 Votre nouvel acompte (TVAC)		
Description	Période	Montant
Electricité (EAN 541400000000000000)	mensuel	586,00 €
Gaz (EAN 5414000000000000001)	mensuel	364,00 €

9

DONNEES DE VOTRE ENTREPRISE

Numéro de client
12-34567-89
Numéro de TVA
BE0694742605
Numéro d'entreprise
694742605

10

BUSINESS SOLUTION CENTER

www.luminus.be
www.luminus.be/contacteznous
078/15 51 01
Lu-Ve : 8h-20h
Sa : 9h-13h
078/15 51 08

11

EN CAS DE PANNE

Adresse
Luminus
BP 48000
1000 Bruxelles 1
Service déménagement
078/18 01 83

Electricité (Iveka)
078/35 35 00
Gaz (Fluvius (Iveka Nete))
078/35 35 00
Odeur de gaz (Fluvius (Iveka Nete))
0800/65 0 65

Luminus est une marque et un nom commercial de Luminus SA, Rue du Marquis 1, 1000 Bruxelles, TVA-BE0471811661, RPM Bruxelles. IBAN BE 76 3350 5545 9895 BIC BBRUBEBB

1. Numéro client

Si vous contactez Luminus, veuillez toujours avoir ce numéro sous la main. Ainsi, nous pourrions vous aider plus rapidement.

2. Votre facture de décompte

Luminus reçoit - chaque année dans la plupart des cas - vos index de consommation de la part de votre gestionnaire de réseau. Sur cette base, nous établissons votre facture de décompte annuel.

3. Numéro et date de la facture

Le numéro de la facture et la date à laquelle votre facture est établie.

4. Total HTVA ou TVAC

Total (HTVA) : Le prix total de l'énergie facturée, TVA non comprise.
TVA : Montant total de la TVA sur l'énergie facturée.
Total (TVAC) : Le prix total de l'énergie facturée, majoré de la TVA.
Acomptes pris en compte (déduits) : Luminus vous facture des acomptes au cours de votre période de consommation. Ces acomptes sont déduits de votre décompte que vous ayez payé ces acomptes ou non.

5. Montant total de la facture

Il peut s'agir d'un montant négatif, positif ou égal à zéro. Dans le cas d'un montant positif, nous vous demandons de nous payer le montant dû dans le délai de paiement fixé. Dans le cas d'un montant négatif, nous vous remboursons l'avoir à condition que nous connaissions votre numéro de compte. Si nous ne connaissons pas votre numéro de compte, nous vous demandons dans une lettre d'accompagnement de nous communiquer ce numéro dans les plus brefs délais. Dans le cas d'un montant égal à zéro, votre avoir a été compensé par des factures échues impayées. Dans ce cas, vous ne devez rien faire.

6. Informations de paiement

Vous trouverez ici toutes les informations de paiement.

7. Numéro EAN

Il s'agit du numéro d'article unique de votre raccordement à l'électricité et/ou au gaz.

8. Montant d'acompte

Après votre décompte annuel, Luminus calcule un nouveau montant d'acompte. Vous trouverez plus d'informations concernant le calcul de votre nouvel acompte et le moment où il sera facturé sous la rubrique 'Évolution de votre acompte'.

9. Données de votre entreprise

Il s'agit des données relatives à votre entreprise.

10. Business solution center

Vous désirez contacter votre Conseiller Business? Vous trouvez ci-dessous toutes les coordonnées.

11. Ligne en cas de panne

Vous vous retrouvez sans électricité ou êtes incommodé par une odeur de gaz ? Contactez votre gestionnaire de réseau.

12

Qu'avons-nous pris en compte pour le calcul de ce décompte?

13

Aperçu des acomptes que nous avons déjà facturés :

Date de facture	Numéro de facture	Montant (TVAC)	Statut de paiement au 19.06.2019	
09.05.2018	4271699293	700,00 €	✓	Payé
14.06.2018	2005174733	1.100,00 €	✓	Payé
09.07.2018	3005414347	1.100,00 €	✓	Payé
09.08.2018	5391788916	1.100,00 €	✓	Payé
09.09.2018	6791842525	1.100,00 €	✓	Payé
09.10.2018	8751827259	1.100,00 €	✓	Payé
09.11.2018	5111847759	1.100,00 €	✓	Payé
09.12.2018	7205644539	1.100,00 €	✓	Payé
09.01.2019	5951883336	1.100,00 €	✓	Payé
09.02.2019	7351936765	1.100,00 €	✓	Payé
09.03.2019	7351961300	1.100,00 €	✓	Payé
09.04.2019	3991986546	1.100,00 €	✓	Payé
Total		12.800,00 €		



Vous trouverez un aperçu du statut de paiement de vos acomptes dans votre zone client personnelle My Luminus (www.luminus.be/connexion)

14

EAN 5414000000000000

Période: 01.04.2018 - 01.05.2019

Kerkstraat 1 - 3500 Hasselt
Contrat 3040872055



17

Votre consommation

15

Compteur	Index de départ	Index final ⁽¹⁾	Consommation en kWh
004359454	01.04.2018	01.05.2019	
Consommation jour	384.858,00	397.314,00	12.456 kWh
Consommation nuit	204.974,00	217.404,00	12.430 kWh

⁽¹⁾ Ces index ont été relevés par votre gestionnaire de réseaux.

16

18

Détails de votre montant

5.311,61 €

	TVA	Nombre	Prix unitaire	Montant (HTVA)
Montant à payer pour Luminus (Coûts de l'énergie)				2.197,97
#BeGreen.pro Fix jour	21%	9.460 kWh	0,0751647 €/kWh	711,06 €
#BeGreen.pro Fix nuit	21%	9.404 kWh	0,0410972 €/kWh	386,48 €
Redevance fixe #BeGreen.pro Fix	21%	306 jours	65,00 €/an	54,49 €
Comfy Green Pro jour (du 01.02.2019)	21%	2.026 kWh	0,0888582 €/kWh	180,03 €
Comfy Green Pro jour (du 01.04.2019)	21%	970 kWh	0,0888582 €/kWh	86,19 €
Comfy Green Pro nuit (du 01.02.2019)	21%	2.117 kWh	0,0614318 €/kWh	130,05 €
Comfy Green Pro nuit (du 01.04.2019)	21%	909 kWh	0,0614318 €/kWh	55,84 €
Redevance fixe Comfy Green Pro (du 01.02.2019)	21%	59 jours	65,00 €/an	10,51 €
Redevance fixe Comfy Green Pro (du 01.04.2019)	21%	31 jours	65,00 €/an	5,52 €
Coûts énergie verte	21%	24.886 kWh	0,0204770 €/kWh	509,59 €
Coûts cogénération	21%	24.886 kWh	0,0028550 €/kWh	71,05 €
Réduction Luminus	21%			-2,84 €

12. Acomptes pris en compte

Un aperçu des acomptes imputés pendant la période de consommation. Ces acomptes sont déduits de votre décompte.

13. Électricité : aperçu de votre consommation

Aperçu des données de consommation de votre entreprise reçues de votre gestionnaire de réseau. Sur la base de ces données, nous établissons votre facture de décompte annuel.

14. Période de consommation électricité

Période à laquelle les relevés se rapportent. La consommation comprise dans cette période est imputée sur cette facture.

15. Index de départ et final électricité

Ce sont les relevés de votre entreprise que nous avons reçus de votre gestionnaire de réseau et sur la base desquels nous établissons votre facture de décompte annuel. Ces relevés peuvent être le résultat d'un relevé effectué par votre gestionnaire de réseau, avoir été communiqués par vos soins à votre gestionnaire de réseau ou bien résulter d'une estimation de la consommation de votre entreprise par votre gestionnaire de réseau.

16. Consommation électricité en kWh

La consommation de votre entreprise imputée sur ce décompte annuel.

17. Formules tarifaires et indices utilisés

Les formules tarifaires du produit pour lequel vous avez opté indiquent de quelle manière le prix de l'énergie pour votre entreprise est calculé. Dans le cas d'un prix indexé, votre coût de l'énergie varie en fonction de certains indices. Vous retrouverez ici la valeur des indices utilisés.

18. Ce que vous payez pour Luminus (coût de l'énergie)

Redevance fixe Comfy Green Pro: La redevance d'abonnement que votre entreprise paye à Luminus.

Comfy Green Pro jour et/ou nuit ou excl. nuit : Le coût que Luminus vous impute pour la consommation d'énergie de votre entreprise.
Coûts énergie verte et coûts cogénération : Votre fournisseur paie une cotisation fixée annuellement pour le développement de la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelable et de la cogénération via le système des certificats verts et de cogénération. Le coût supplémentaire lié à cette obligation est compris dans le coût de l'énergie sous les composantes Coûts énergie verte et Coûts cogénération.

19

	TVA	Nombre	Prix unitaire	Montant (HTVA)
Montant à payer pour Iveka (Coûts d'utilisation des réseaux)				3.030,07
Coûts de transport jour	21%	12.456 kWh	0,0145906 €/kWh	181,74 €
Coûts de transport nuit	21%	12.430 kWh	0,0145961 €/kWh	181,43 €
Diminution coûts de transport	21%			-2,67 €
Coûts de distribution jour	21%	12.456 kWh	0,1248892 €/kWh	1.555,62 €
Coûts de distribution nuit	21%	12.430 kWh	0,0892953 €/kWh	1.109,94 €
Activité de mesure et de comptage	21%	396 jours	3,70 €/an	4,01 €
Montant à payer pour le gouvernement (Redevances et surcharges)				83,57
Cotisation sur l'énergie	21%	24.886 kWh	0,0019261 €/kWh	47,93 €
Cotisation fédérale	0%	24.886 kWh	0,0009158 €/kWh	22,79 €
Cotisation Fonds énergie	0%	396 jours	11,84 €/an	12,85 €

Votre avantage Luminus

Type de promo	Période d'application dans ce décompte	TVA	Nombre	Prix unitaire (HTVA)	Montant (HTVA)
Réduction annuelle consommation *	01.04.2019 - 01.05.2019	21%	142,03 €	2,00%	2,84 €
Total					2,84 €

* Réduction récurrente annuellement et ce, pendant la durée complète de votre contrat Luminus Comfy Green Pro ! Actuellement, cette réduction est de 2,00%.

21

Evolution de votre acompte

Ensemble, nous visons un décompte sans surprises ! Ainsi, pour le calcul de votre nouvel acompte, nous avons pris en compte autant d'éléments que possible :

- votre consommation et l'influence des saisons
- votre tarif
- l'évolution des coûts d'utilisation des réseaux, redevances et surcharges.

vosre acompte précédent 500,00 € (TVAC) vosre nouvel acompte 586,00 € (TVAC)

Période	juil 2019	août 2019	sept 2019	oct 2019	nov 2019	déc 2019	jan 2020	fév 2020	mars 2020	avr 2020	mai 2020
Montant (TVAC)	586,00 €	586,00 €	586,00 €	586,00 €	586,00 €	586,00 €	586,00 €	586,00 €	586,00 €	586,00 €	586,00 €
Prélèvement par domiciliation	24.07 .2019	24.08 .2019	24.09 .2019	24.10 .2019	24.11 .2019	24.12 .2019	24.01 .2020	24.02 .2020	24.03 .2020	24.04 .2020	24.05 .2020



Via notre €-Monitor vous pouvez consulter et modifier vos acomptes vous-même. Surfez sur My Luminus (www.luminus.be/connexion).

EAN 541400000000000001

Période: 01.04.2018 - 30.04.2019

22

Kerkstraat 1 - 3500 Hasselt
Contrat 3040872140

Votre consommation

Compteur	Index de départ	Index final ⁽¹⁾	Consommation en m ³	Facteur de conversion	Consommation en kWh
28920896	01.04.2018	30.04.2019			
Consommation	74.561,00	82.710,00	8.149,00 m ³	9,9833 kWh/m ³	81.354 kWh

⁽¹⁾ Ces index ont été relevés par votre gestionnaire de réseaux

19. Ce que vous payez pour votre gestionnaire de réseau (tarifs de réseau)

Coûts de transport : Le coût du transport de l'électricité via le réseau à haute tension. Il s'agit ici d'un tarif fixe approuvé par la CREG. Luminus vous facture ce coût dans un rapport un à un.

Coûts de distribution : Le coût du transport de l'électricité via le réseau de distribution au client final. Il s'agit ici d'un tarif fixe approuvé par la CREG. Luminus vous facture ce coût dans un rapport un à un.

Tarif activité mesure et comptage : L'indemnité que vous payez pour l'utilisation du compteur.

20. Ce que vous payez pour l'État (Redevances et surcharges)

Cotisation sur l'énergie:

La cotisation sur l'énergie est un impôt indirect (accise) frappant la mise à la consommation ou l'utilisation de gaz naturel et d'électricité.

Cotisation fédérale : La cotisation fédérale électricité se compose des éléments suivants : le fonctionnement de la CREG, le passif nucléaire, le fonds Kyoto, le fonds social (CPAS) et les clients protégés.

Redevance de raccordement : cotisation qui contribue au Fonds Energie de la Région wallonne.

21. Evolution de votre acompte

Aperçu de vos futurs acomptes. Vous retrouverez ici le nouveau montant d'acompte de votre entreprise.

22. Période de consommation gaz

Période à laquelle les relevés se rapportent. La consommation comprise dans cette période est imputée sur cette facture.

23. Index de départ et final gaz

Ce sont les index de consommation de votre entreprise que nous avons reçus de votre gestionnaire de réseau et sur la base desquels nous établissons votre facture de consommation annuelle. Ces relevés peuvent être le résultat d'un relevé effectué par votre gestionnaire de réseau, avoir été communiqués par vos soins à votre gestionnaire de réseau ou bien résulter d'une estimation de votre consommation par votre gestionnaire de réseau.

24. Consommation gaz en m³ ou kWh

La consommation de votre entreprise imputée sur cette facture.

25. Facteur de conversion

La consommation de gaz de votre entreprise est mesurée en m³ puis convertie en kWh selon les valeurs calorifiques déterminées par votre gestionnaire de réseau.

26 Détails de votre montant 3.081,02 €

	TVA	Nombre	Prix unitaire	Montant (HTVA)
Montant à payer pour Luminus (Coûts de l'énergie) 2.194,52				
#BeGreen.pro Fix	21%	57.078 kWh	0,0253452 €/kWh	1.446,65 €
Redevance fixe #BeGreen.pro Fix	21%	306 jours	40,00 €/an	33,53 €
Comfy Pro (du 01.02.2019)	21%	18.677 kWh	0,0290242 €/kWh	542,08 €
Comfy Pro (du 01.04.2019)	21%	5.599 kWh	0,0290242 €/kWh	162,50 €
Redevance fixe Comfy Pro (du 01.02.2019)	21%	59 jours	40,00 €/an	6,47 €
Redevance fixe Comfy Pro (du 01.04.2019)	21%	30 jours	40,00 €/an	3,29 €
Montant à payer pour Fluvius (Iveka Nete) et Fluxys (Coûts d'utilisation des réseaux) 757,10				
Coûts de transport	21%	81.354 kWh	0,0015198 €/kWh	123,64 €
Coûts de distribution variables	21%	81.354 kWh	0,0068704 €/kWh	558,93 €
Coûts de distribution fixes	21%	395 jours	64,25 €/an	69,53 €
Tarif activité mesure et comptage	21%	395 jours	4,62 €/an	5,00 €
Montant à payer pour le gouvernement (Redevances et surcharges) 129,40				
Cotisation sur l'énergie	21%	81.354 kWh	0,0009978 €/kWh	81,18 €
Cotisation fédérale	0%	81.354 kWh	0,0005927 €/kWh	48,22 €

30 Evolution de votre acompte

Ensemble, nous visons un décompte sans surprises ! Ainsi, pour le calcul de votre nouvel acompte, nous avons pris en compte autant d'éléments que possible :

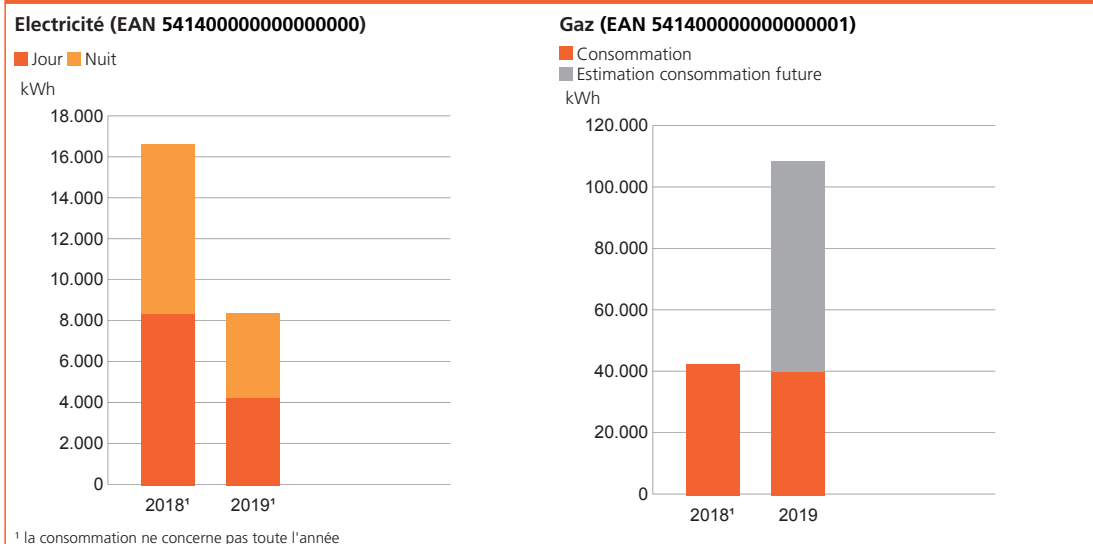
- votre consommation et l'influence des saisons
- votre tarif
- l'évolution des coûts d'utilisation des réseaux, redevances et surcharges.

vosre acompte précédent 600,00 € (TVAC) vosre nouvel acompte 364,00 € (TVAC)

Période	juil 2019	août 2019	sept 2019	oct 2019	nov 2019	déc 2019	jan 2020	fév 2020	mars 2020	avr 2020	mai 2020
Montant (TVAC)	364,00 €	364,00 €	364,00 €	364,00 €	364,00 €	364,00 €	364,00 €	364,00 €	364,00 €	364,00 €	364,00 €
Prélèvement par domiciliation	24.07 .2019	24.08 .2019	24.09 .2019	24.10 .2019	24.11 .2019	24.12 .2019	24.01 .2020	24.02 .2020	24.03 .2020	24.04 .2020	24.05 .2020

 Via notre €-Monitor vous pouvez consulter et modifier vos acomptes vous-même. Surfez sur My Luminus (www.luminus.be/connexion).

31 Evolution de votre consommation par année calendrier



26. Formules tarifaires et indices utilisés

Les formules tarifaires du produit pour lequel vous avez opté indiquent de quelle manière le prix de l'énergie pour votre entreprise est calculé. Dans le cas d'un prix indexé, votre coût de l'énergie varie en fonction de certains indices. Vous retrouverez ici la valeur des indices utilisés.

27. Ce que vous payez pour Luminus (coût de l'énergie)

Comfy Pro : Les frais qui vous sont facturés par Luminus pour la consommation d'énergie de votre entreprise.

Redevance fixe Comfy Pro : La redevance d'abonnement que votre entreprise paye à Luminus.

28. Ce que vous payez pour votre gestionnaire de réseau (tarifs de réseau)

Coûts de distribution fixes et/ou variables : Le coût du transport du gaz via le réseau de distribution vers le client final. Il s'agit ici d'un tarif fixe approuvé par la CREG. Luminus vous facture ce coût dans un rapport un à un.

Activité mesure et comptage : L'indemnité que vous payez pour l'utilisation du compteur.

29. Ce que vous payez pour l'État (Redevances et surcharges)

Cotisation sur l'énergie : La cotisation sur l'énergie est un impôt indirect (accise) frappant la mise à la consommation ou l'utilisation de gaz naturel et d'électricité.

Cotisation fédérale : La cotisation fédérale gaz se compose des éléments suivants : le fonctionnement de la CREG, le fonds social (CPAS) et les clients protégés.

30. Evolution de votre acompte

Aperçu des futurs acomptes. Vous retrouverez ici le nouveau montant d'acompte de votre entreprise.

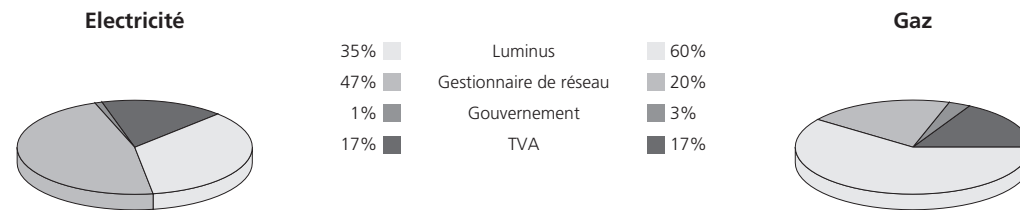
31. Évolution de votre consommation par année calendrier

Ce graphique vous permet de constater l'évolution de la consommation de votre entreprise pour l'année calendrier passée. Afin d'élaborer ce graphique, Luminus procède de la manière suivante : Luminus reçoit une fois par an les index de consommation de votre entreprise de la part de votre gestionnaire de réseau, par exemple pour la période de mars 2018 à mars 2019. La consommation de 2018 est transposée sur une année calendrier complète en tenant compte du nombre de jours calendrier et de la fluctuation de la consommation selon les saisons. La procédure est la même chez tous les fournisseurs. La consommation pour 2019 quant à elle, est incomplète. Une estimation est alors faite de la consommation à venir pour l'année en cours, sur la base de l'historique de vos données .

32

Informations concernant votre prix

Que payez-vous et pour qui?



32. Informations sur votre prix

Vous trouverez ici un aperçu du montant que votre entreprise doit payer et à qui.

33

Evolution de vos prix unitaires

Prix moyen (HTVA)

	2018 ⁽¹⁾	2019 ^(1,2)	01.04.2018 - 01.05.2019 ⁽³⁾
Electricité (EAN 5414000000000000000)	0,2134375 €/kWh	0,2134381 €/kWh	0,2134377 €/kWh
Gaz (EAN 5414000000000000001)	0,0370726 €/kWh	0,0370725 €/kWh	0,0378720 €/kWh

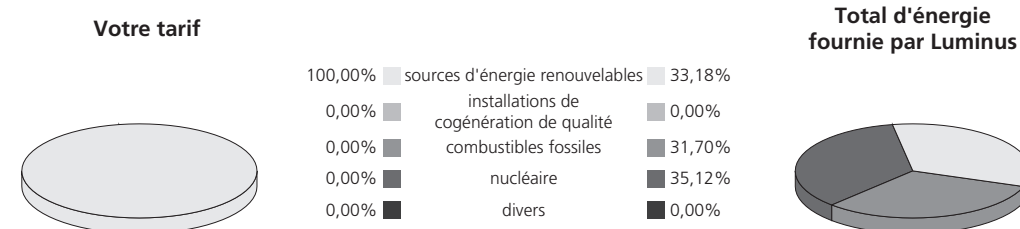
¹ Montant total des factures d'une année calendrier déterminée divisé par la consommation de cette même année calendrier.
² Calculé sur base de la période de consommation en cours ; ces données ne se rapportent donc qu'à une partie de l'année.
³ Montant total de cette facture divisé par la consommation de cette facture.

33. Évolution de vos prix unitaires

Vous trouverez ici l'évolution des prix unitaires.

34

D'où provient votre électricité?



Pour plus d'informations sur l'impact sur l'environnement des émissions de CO2 et des déchets radioactifs de la production d'électricité en fonction des différentes sources d'énergie: www.climat.be et www.ondraf.be

34. D'où provient votre électricité ?

Vous trouverez ici un aperçu de l'origine de l'électricité pour votre entreprise.

35**Services**

0,00 €

Luminus EXTRAS!

Luminus EXTRAS! est un programme de fidélité offrant des avantages exclusifs.
Plus d'info sur www.luminus.be/les-extras.

My Luminus

My Luminus est votre espace client pour gérer tous vos services en ligne via app ou sur le site web.
Accessible 24/7 et 100 % self-service !
Plus d'info sur www.luminus.be/connexion.

FactureManager

Grâce à ce service, vous bénéficiez de plus de flexibilité et de confort pour le paiement de votre facture d'énergie.
Plus d'info sur www.luminus.be/facturemanager.

36**Informations concernant votre contrat****EAN 5414000000000000 - Kerkstraat 1 - 3500 Hasselt****Comfy Green Pro Electricité**

Contrat vert à durée indéterminée commençant le 01.02.2019 avec un délai de préavis de 1 mois sans indemnité de rupture.

EAN 5414000000000001 - Kerkstraat 1 - 3500 Hasselt**Comfy Pro Gaz**

Contrat à durée indéterminée débutant le 01.02.2019 avec un délai de préavis de 1 mois sans indemnité de rupture.

Questions ou plaintes

Nos experts du Business Solution Center sont à votre disposition pour toutes vos questions ou demandes d'information: par téléphone au **078/15 51 01** ou via luminus.be/contactpro.

Si, après ce contact, le problème persiste ou aucun accord n'a été trouvé, vous pouvez contacter notre équipe de plaintes par email plainte@luminus.be qui fera le tout pour trouver un accord commun au plus vite.

Service de Médiation pour L'Energie

Bvd du Roi Albert II 8 / boîte 6, 1000 Bruxelles, tél. 02/211 10 60, fax 02/211 10 69, www.mediateurenergie.be.

Données à caractère personnel

Luminus SA traite vos données à caractère personnel à des fins de gestion de clients et de suivi de dossier. Pour plus de détails à ce sujet et sur vos droits à cet égard, veuillez consulter notre politique de protection de la vie privée via www.luminus.be/confidentialite.

Fonctionnement de la CREG

La cotisation fédérale consacrée à la couverture partielle des frais de fonctionnement de la Commission de Régulation de l'Electricité et du Gaz.

35. Services

Vous trouverez ici un aperçu des services compris dans votre formule tarifaire et des services complémentaires payants que votre entreprise a chez Luminus.

36. Informations concernant votre contrat

Toutes les informations concernant votre contrat et votre type de tarif.